

Société canadienne de la sclérose en plaques

États financiers combinés
31 décembre 2015



Le 27 mai 2016

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Société canadienne de la sclérose en plaques

Nous avons effectué l'audit des états financiers combinés ci-joints de la Société canadienne de la sclérose en plaques, qui comprennent l'état combiné de la situation financière au 31 décembre 2015 et les états combinés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers combinés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers combinés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers combinés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les présents états financiers combinés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers combinés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers combinés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers combinés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers combinés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto, Ontario, Canada M5J 0B2
T: +1 416 863 1133, F: +1 416 365 8215*



À notre avis, les états financiers combinés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière combinée de la Société canadienne de la sclérose en plaques au 31 décembre 2015 ainsi que des résultats combinés de son exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Société canadienne de la sclérose en plaques

État combiné de la situation financière

Au 31 décembre 2015

(en milliers de dollars)

	2015 \$	2014 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	10 359	12 967
Placements à court terme (note 3)	109	121
Débiteurs (note 6)	6 064	3 706
Frais et fournitures payés d'avance	973	952
	<u>17 505</u>	<u>17 746</u>
Placements (note 3)	7 184	7 447
Immobilisations (note 4)	2 549	3 099
Actifs incorporels (note 5)	496	192
	<u>27 734</u>	<u>28 484</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	2 554	2 517
Subventions de recherche à payer	5 025	4 683
Montant à payer à la Fondation pour la recherche scientifique sur la sclérose en plaques (note 6)	1 811	2 583
Produits reportés	2 080	2 346
	<u>11 470</u>	<u>12 129</u>
Avantage incitatif reporté lié à un bail	481	552
Apports en capital reportés	1 176	1 336
Subventions de recherche à payer (note 7)	2 676	2 729
	<u>4 333</u>	<u>4 617</u>
	<u>15 803</u>	<u>16 746</u>
Actif net		
Affecté au fonds de dotation	574	575
Utilisé à des fins de recherche en vertu d'affectations d'origine interne	4 197	4 003
Utilisé à d'autres fins en vertu d'affectations d'origine interne	416	433
Non affecté	6 744	6 727
	<u>11 931</u>	<u>11 738</u>
	<u>27 734</u>	<u>28 484</u>
Engagements (note 11)		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers combinés.

Approuvé par le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

Société canadienne de la sclérose en plaques

État combiné des résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

(en milliers de dollars)

	2015 \$	2014 \$
Produits		
Dons exemplaires		
Legs	3 725	2 801
Réseau de recherche et de formation stopSP	432	925
Campagne stopSP « Whatever it takes »	573	1 581
Dons provenant d'entreprises et de donateurs importants	2 159	2 272
Subventions de l'État	1 159	1 220
Subventions de sociétés pharmaceutiques	636	722
Autres subventions	732	636
	<hr/> 9 416	<hr/> 10 157
Collectes de fonds dans la collectivité	21 402	21 789
Dons provenant de particuliers et du marketing direct	13 314	14 086
Soupers, tournois et événements organisés par des tiers	6 392	6 063
Dons provenant de loteries	1 495	1 322
Centraide et Partenairesanté	1 676	1 685
Activités de sensibilisation du public	721	793
Ventes d'objets	286	306
Divers	233	241
Cotisations	34	57
Revenus de placement	493	615
	<hr/> 55 462	<hr/> 57 114
Charges liées aux collectes de fonds		
Dons exemplaires	1 988	2 095
Collectes de fonds dans la collectivité	8 461	8 514
Dons provenant de particuliers et du marketing direct	7 663	7 967
Soupers, tournois et événements organisés par des tiers	2 065	1 948
Collectes de fonds indirectes	1 940	2 032
Dons provenant de loteries	219	220
Coûts des objets vendus	164	190
	<hr/> 22 500	<hr/> 22 966
Charges liées aux programmes et à l'administration		
Services à la clientèle	8 851	8 891
Recherche	6 404	6 864
Recherche – Réseau de recherche et de formation stopSP	754	1 157
Recherche – Campagne stopSP "Whatever it takes"	965	1 581
Information et sensibilisation du public	5 765	5 748
Soutien et développement des sections locales et des bénévoles	3 821	3 981
Relations avec les gouvernements et les collectivités	1 719	1 719
Cliniques de SP	249	673
Administration	4 148	3 612
	<hr/> 32 676	<hr/> 34 226
	<hr/> 55 176	<hr/> 57 192
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les éléments mentionnés ci-dessous	286	(78)
Variation de la juste valeur des placements	(92)	264
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	<hr/> 194	<hr/> 186

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers combinés.

Société canadienne de la sclérose en plaques

État combiné de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

(en milliers de dollars)

	2015				
	Affecté au fonds de dotation \$	Utilisé à des fins de recherche en vertu d'affectations d'origine interne \$	Utilisé à d'autres fins en vertu d'affectations d'origine interne \$	Non affecté \$	Total \$
Solde au début de l'exercice	575	4 003	433	6 727	11 738
Apports reçus à titre de dotation	(5)	-	-	-	(5)
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	-	-	-	194	194
Virements entre fonds	-	194	(17)	(177)	-
Intérêts gagnés sur les apports reçus à titre de dotation	4	-	-	-	4
Solde à la fin de l'exercice	574	4 197	416	6 744	11 931
	2014				
	Affecté au fonds de dotation \$	Utilisé à des fins de recherche en vertu d'affectations d'origine interne \$	Utilisé à d'autres fins en vertu d'affectations d'origine interne \$	Non affecté \$	Total \$
Solde au début de l'exercice	495	3 685	377	6 937	11 494
Apports reçus à titre de dotation	76	-	-	-	76
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	-	-	-	186	186
Transfert d'actif net	-	132	-	(141)	(9)
Virements entre fonds	-	186	56	(242)	-
Intérêts gagnés sur les apports reçus à titre de dotation	4	-	-	-	4
Sortie de l'actif net de sections locales détachées	-	-	-	(13)	(13)
Solde à la fin de l'exercice	575	4 003	433	6 727	11 738

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers combinés.

Société canadienne de la sclérose en plaques

État combiné des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

(en milliers de dollars)

	2015 \$	2014 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	194	186
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations	565	587
Amortissement des actifs incorporels	46	132
Amortissement des apports en capital reportés	(170)	(175)
Amortissement des avantages incitatifs reportés liés à un bail	(71)	(63)
Variation de la juste valeur des placements	92	(264)
Revenus de placement réinvestis	(307)	(463)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 9)	(3 380)	(943)
Subventions de recherche à payer	289	106
	<u>(2 742)</u>	<u>(897)</u>
Activités d'investissement		
Produit de la vente de placements	490	1 278
Acquisition de placements	-	(296)
Acquisition d'immobilisations	(15)	(296)
Acquisition d'actifs incorporels	(350)	(26)
	<u>125</u>	<u>660</u>
Activités de financement		
Avantages incitatifs liés à un bail reçus	-	195
Apports reçus à titre de dotation	(5)	76
Apports en capital reportés	10	102
Intérêts gagnés sur les apports reçus à titre de dotation	4	4
	<u>9</u>	<u>377</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de l'exercice	(2 608)	140
Sortie de l'actif net des sections locales détachées	-	(13)
Trésorerie au début de l'exercice	12 967	12 840
Trésorerie à la fin de l'exercice	10 359	12 967

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers combinés.

Société canadienne de la sclérose en plaques

Notes annexes

31 décembre 2015

(en milliers de dollars)

1 Nature des activités

La Société canadienne de la sclérose en plaques (la « Société SP » ou la « Société ») est constituée en vertu des lois du Canada. La Société est un organisme de bienfaisance aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Elle n'est donc pas assujettie à l'impôt sur les bénéficiaires et peut livrer aux donateurs des reçus officiels de dons aux fins de l'impôt. Sa mission consiste à demeurer un chef de file dans la recherche sur le traitement de la sclérose en plaques et à permettre aux personnes aux prises avec cette maladie d'améliorer leur qualité de vie. La Société exerce ses activités par l'entremise d'un certain nombre d'entités constituées en personne morale qui contribuent ensemble à remplir une mission commune. La Société compte six divisions, celles de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest, des provinces de l'Atlantique, de la Colombie-Britannique et du Yukon, du Manitoba, de l'Ontario et du Nunavut, et de la Saskatchewan, et ses sections locales comprises dans leurs limites géographiques et exerce ses activités au Québec dans le cadre de contrats d'affiliation conclus avec un certain nombre d'entités constituées en personne morale.

2 Principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les présents états financiers combinés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« NCOSBL »).

Les présents états financiers combinés présentent l'actif, le passif, l'actif net et les activités de la Société SP, de ses divisions et de ses sections locales, de la Société canadienne de la sclérose en plaques (division du Québec) et des sections québécoises de la Société SP indiquées ci-dessous :

Section de l'Abitibi-Témiscamingue, section de la banlieue Ouest, section du Bas-Saint-Laurent, section du Centre-du-Québec, section Chaudière-Appalaches, section de la Côte-Nord, section du Lac-Saint-Jean, section de Lanaudière, section des Laurentides, section de Laval, section de Manicouagan, section de la Mauricie, section de la Montérégie, section de Montréal, section de l'Outaouais, section de Montréal-Est, section de la région de Québec et section de Thérèse-de-Blainville/Basses-Laurentides.

Les soldes combinés sont présentés après élimination des soldes et transactions intragroupe.

Constatation des produits

La Société comptabilise les apports non affectés à titre de produits quand ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que la perception est raisonnablement assurée. Certains dons et subventions assortis de conditions spécifiques liées à leur utilisation sont reportés à la réception, puis constatés à titre de produits lorsque la dépense connexe est effectuée. Les apports en capital sont reportés et constatés à titre de produits lorsque les frais pertinents et l'amortissement correspondant sont constatés à titre de charges. Les autres produits sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les legs sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus. Les apports reçus à titre de dotation et les produits s'y rattachant sont constatés comme une augmentation directe de l'actif net.

Société canadienne de la sclérose en plaques

Notes annexes

31 décembre 2015

(en milliers de dollars)

Actifs et passifs financiers

La Société évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur. Par la suite, la Société évalue la totalité de ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, exception faite des placements et des subventions de recherche à payer, que la Société a choisi d'évaluer à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état combiné des résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie, les débiteurs et les placements à court terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créditeurs et charges à payer et les montants à payer à la Fondation pour la recherche scientifique sur la sclérose en plaques (la « Fondation »).

Placements

La Société gère ses placements selon les politiques établies par le conseil d'administration. Ces politiques posent des lignes directrices strictes visant les catégories d'actifs autorisées et la répartition des placements, dans le respect des objectifs de risque et de rendement établis par le conseil d'administration et la direction. Les placements sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le prix unitaire à la clôture. Les variations de juste valeur sont inscrites dans les revenus de placement à l'état combiné des résultats. Les fonds sont gérés par des conseillers professionnels associés à une grande banque à charte canadienne. Le comité national des placements, composé de bénévoles expérimentés dans la gestion des placements, rencontre le gestionnaire des placements une fois par trimestre afin d'évaluer le rendement des placements et la répartition du portefeuille.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements et de toute perte de valeur. Les immobilisations données sont comptabilisées à leur juste valeur à la date du don. L'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative du bien, comme suit :

Matériel de bureau et matériel informatique	3 ans (linéaire)
Immeubles	20 ans (linéaire)
Améliorations locatives	sur la durée du bail

Dans le cas du matériel de bureau et du matériel informatique, l'amortissement s'établit à la moitié des taux présentés ci-dessus pour l'année d'acquisition.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels comprennent les logiciels, qui sont constatés au coût diminué de l'amortissement cumulé et de la perte de valeur. Les logiciels sont amortis selon la méthode linéaire sur une période de trois ans. Dans l'année de l'acquisition, la moitié seulement du taux annuel est utilisée aux fins du calcul de la charge d'amortissement.

Société canadienne de la sclérose en plaques

Notes annexes

31 décembre 2015

(en milliers de dollars)

Subventions de recherche à payer

Trois comités d'évaluation des projets de recherche, soit le comité biomédical, le comité chargé de la recherche clinique et sur la santé de la population ainsi que le comité chargé des bourses de personnel, examinent les demandes de subvention quant à leur valeur scientifique et à leur pertinence et recommandent le soutien des projets les plus prometteurs. Le comité médical consultatif fournit des conseils et de la supervision plus ciblés, et le conseil national approuve le financement accordé aux chercheurs. Les subventions de recherche à payer sont inscrites au passif et passées en charges durant l'exercice où elles sont approuvées. Le programme de recherche fait l'objet d'un suivi continu dans le cadre de l'engagement global de la Société envers la surveillance et la reddition de comptes. Étant donné que les subventions de recherche couvrent généralement plusieurs années, tout changement est reflété dans les charges liées aux subventions de recherche durant l'exercice où ce changement survient.

Avantages incitatifs reportés liés à un bail

Les avantages incitatifs liés à un bail reçus par la Société sont reportés et amortis à titre d'ajustement des loyers sur la durée du bail selon la méthode linéaire.

Montant affecté au fonds de dotation

La Société a reçu des fonds grevés d'affectations d'origine externe stipulant que les ressources doivent être conservées en permanence et que les revenus tirés des placements en cause doivent être utilisés à des fins précises.

Fonds grevés d'affectations d'origine interne

La Société dispose de fonds qui ont été grevés d'affectations d'origine interne par le conseil d'administration à l'échelle nationale, ou au niveau des divisions ou de sections locales, et qui sont réservés aux fins suivantes :

- Programme de recherche

Ces fonds sont affectés au financement de la recherche au cours des prochaines années.

- Autres fins

Ces fonds ont été affectés par des divisions en vue de l'acquisition d'un immeuble, de l'établissement d'un fonds de roulement et du soutien des programmes de la Société.

Des virements entre fonds sont approuvés, s'il y a lieu, par le conseil d'administration pour le bureau national, les divisions et les sections locales. Pour l'exercice considéré, ces virements sont liés principalement au reclassement de fonds auparavant affectés à des fins internes particulières qui ne sont plus requis pour leurs fins initiales. En 2015, le conseil d'administration a approuvé l'affectation de l'excédent de l'exercice de 194 \$ (186 \$ en 2014) aux programmes de recherche.

Société canadienne de la sclérose en plaques

Notes annexes

31 décembre 2015

(en milliers de dollars)

Ventilation des charges

La Société fournit des services directs aux personnes atteintes de sclérose en plaques, procure du financement pour la recherche et le traitement de la maladie, organise des activités d'information et de sensibilisation du public, soutient et forme des bénévoles, entretient des relations avec les divers paliers gouvernementaux et soutient des programmes de défense des droits des parties concernées. Les coûts de chacun des programmes comprennent les frais du personnel affecté aux différents programmes ainsi que les charges directement liées au déroulement de ceux-ci.

La Société engage aussi des charges liées aux collectes de fonds, à l'administration et à la gouvernance. Comme c'est le cas pour les coûts des programmes, ces charges comprennent les frais du personnel affecté aux différentes fonctions et les charges connexes directes.

Lorsque le personnel assume des responsabilités qui se rapportent à plus d'une fonction, les coûts sont imputés à chacune des fonctions selon le temps consacré à chacune d'elles. Les charges liées aux frais du personnel sont soumises à un examen annuel dans le cadre du processus budgétaire et des ajustements y sont apportés au cours de l'année si des changements importants de responsabilités surviennent.

En plus des charges susmentionnées, un certain nombre de charges de fonctionnement général sont partagées entre les fonctions. Elles comprennent les charges liées au matériel de bureau, l'amortissement des immobilisations, les loyers des bureaux et les frais d'occupation, les frais d'assurance, les fournitures de bureau, les services externes (comme le traitement de la paie), les frais liés au système téléphonique et les honoraires d'audit. La Société impute toutes les charges de fonctionnement général aux fonctions auxquelles elles se rapportent selon les effectifs de chacune des fonctions.

Apports reçus sous forme de services et d'actifs non financiers

Les services et les actifs non financiers importants fournis par les bénévoles et d'autres intéressés ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers combinés.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers combinés conformément aux NCOSBL exige que la direction fasse des estimations et établisse des hypothèses qui ont une incidence sur les valeurs présentées des actifs et des passifs, ainsi que sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers combinés et sur les montants des produits et des charges présentés pour la période visée. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Société canadienne de la sclérose en plaques

Notes annexes

31 décembre 2015

(en milliers de dollars)

3 Placements

Les placements comprennent ce qui suit :

	2015 \$	2014 \$
Fonds en gestion commune détenus auprès de Phillips, Hager & North :		
Fonds fiduciaire de retraite d'hypothèques, série O	1 808	1 694
Fonds d'obligations, série O	1 720	1 758
Fonds d'actions canadiennes, série O	1 655	1 832
Fonds d'actions outre-mer, série O	414	358
Fonds d'actions outre-mer avec couverture, série O	361	358
Fonds d'actions américaines, série O	1 178	1 258
Fonds de marché monétaire canadien, série O	5	38
Fonds détenus par d'autres institutions :		
Certificats de placement garanti	149	269
Autres	3	3
	<hr/>	<hr/>
	7 293	7 568
Moins la partie à court terme	109	121
	<hr/>	<hr/>
	7 184	7 447

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le rendement total généré par Phillips, Hager & North était de 4 % (11 % en 2014).

4 Immobilisations

	2015		2014	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Matériel de bureau, matériel informatique et logiciels	3 727	3 551	176	399
Immeubles	1 454	895	559	633
Améliorations locatives	3 303	2 051	1 252	1 505
Terrains	562	-	562	562
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	9 046	6 497	2 549	3 099

Société canadienne de la sclérose en plaques

Notes annexes

31 décembre 2015

(en milliers de dollars)

5 Actifs incorporels

			2015	2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	3 700	3 204	496	192

6 Opérations et soldes auprès de la Fondation

La Fondation est vouée à la recherche scientifique et à la promotion de la recherche scientifique sur la sclérose en plaques ou sur des affections connexes. Elle a été constituée en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et est enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Un administrateur de la Fondation est également administrateur de la Société. Une tranche de 79 % des produits de la Fondation (85 % en 2014) proviennent de la Société. Par conséquent, la Société est réputée avoir une influence notable sur la Fondation. La Société fournit à la Fondation des services indirects et administratifs moyennant des frais annuels de 20 \$ (20 \$ en 2014).

Des transactions avec la Fondation, une tranche de 430 \$ (409 \$ en 2014) est affectée à la recherche en cours financée par la Fondation, et une tranche de 1 749 \$ (2 737 \$ en 2014) est affectée aux Campagnes stopSP. À la fin de l'exercice, le solde à payer à la Fondation s'établissait à 1 811 \$ (1 467 \$ en 2014).

La Fondation a accordé à la Société une subvention de 571 \$ (671 \$ en 2013) pour les Campagnes stopSP. La Société a payé, au nom de la Fondation, les frais, honoraires professionnels et charges diverses engagés au titre des Campagnes stopSP, soit un montant de 5 079 \$ (3 057 \$ en 2014); ces frais, honoraires et charges ont été refacturés à la Fondation. À la fin de l'exercice, le solde des débiteurs s'établissait à 3 159 \$ (1 297 \$ en 2014).

7 Subventions de recherche à long terme à payer

Les montants affectés au financement des projets de recherche sont à payer comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Tranche à long terme des subventions de recherche à payer au cours des exercices clos en :		
2016	-	2 107
2017	2 100	622
2018	576	-
	<u>2 676</u>	<u>2 729</u>

La variation de la juste valeur des subventions de recherche à payer, qui s'est établie à un montant de 75 \$ (75 \$ en 2014), a été constatée dans les charges de recherche dans les états combinés des résultats.

Société canadienne de la sclérose en plaques

Notes annexes

31 décembre 2015

(en milliers de dollars)

8 Ventilation des charges

Les charges de fonctionnement général partagées ont été ventilées comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Programmes et administration	2 472	1 753
Collectes de fonds	1 650	1 417
	<hr/>	<hr/>
	4 122	3 170

9 Sommes à remettre à l'État

À la fin de l'exercice, les sommes à remettre à l'État par la Société s'élevaient à 194 \$ (193 \$ en 2014). Cette somme représente les retenues à la source déduites en décembre 2015 et remises en janvier 2016.

10 Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	2015 \$	2014 \$
Débiteurs	(2 358)	(76)
Frais et fournitures payés d'avance	(21)	13
Créditeurs et charges à payer	37	(1 180)
Montant à payer à la Fondation pour la recherche scientifique sur la sclérose en plaques	(772)	99
Produits reportés	(266)	201
	<hr/>	<hr/>
	(3 380)	(943)

11 Engagements

La Société loue des locaux à bureaux et du matériel en vertu de baux échéant au plus tard en 2024. Les paiements de location minimaux futurs s'établissent comme suit :

	\$
2016	2 293
2017	1 723
2018	1 602
2019	1 475
2020	1 278
Par la suite	3 136
	<hr/>
	11 507

Société canadienne de la sclérose en plaques

Notes annexes

31 décembre 2015

(en milliers de dollars)

12 Gestion des risques

Les instruments financiers qui peuvent exposer la Société aux concentrations de risque de crédit comprennent la trésorerie, les placements et les débiteurs. La Société dépose sa trésorerie dans des comptes bancaires portant intérêt ou l'investit dans des instruments garantis par une banque à charte canadienne. La Société est d'avis qu'une provision suffisante a été constituée relativement aux débiteurs dont le recouvrement est incertain.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change, car la valeur de son compte bancaire en dollars américains varie en fonction des fluctuations des taux de change. Elle est d'avis que son exposition au risque de change n'est pas substantielle, en raison du petit nombre et de la faible ampleur de ses transactions en monnaies étrangères.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt, car la valeur de ses placements varie en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. Elle gère son risque de taux d'intérêt en surveillant le rendement de chaque placement et en s'assurant que le gestionnaire de placement respecte les politiques de placement établies par l'organisme.

Risque de marché

Les placements sont exposés au risque de marché. La Société gère le risque de marché en investissant principalement dans des certificats de placement garanti et dans des fonds en gestion commune qui répondent à certains critères de placement et qui permettent de suffisamment diversifier les placements de la Société de manière à réduire son exposition au risque de marché. Des gestionnaires de placement professionnels gèrent le portefeuille de placement de la Société conformément à sa politique en matière de placement. Les placements sont comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur est estimée à un moment précis et peut ne pas refléter la valeur future. La Société ne détient pas et n'émet pas d'instruments financiers aux fins de négociation et ne détient pas d'instruments financiers dérivés ou n'investit pas dans de tels instruments.

13 Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été retraités selon la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.